



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'emploi dans le secteur commercial et administratif en Suisse romande et au Tessin

Plus de 11'000 personnes inscrites auprès des ORP

Selon l'Observatoire romand et tessinois de l'emploi (ORTE), qui publie les résultats d'une enquête sur l'offre et la demande dans les professions commerciales et administratives, plus de 11'162 personnes de ce secteur - dont 63% en provenance de la région lémanique - sont inscrites auprès des Offices régionaux de placement (ORP). Par rapport à l'ensemble des personnes en recherche de travail, cette population représente une personne sur dix en Valais mais une personne sur quatre à Genève.

L'enquête révèle que les femmes représentent les deux tiers des 11'162 personnes inscrites au chômage. Près des trois quarts sont suisses et plus de la moitié sont âgés de plus de 40 ans. 35% des demandeurs d'emploi proviennent de la catégorie professionnelle " Employés de commerce qualifiés ", et 28% de la catégorie " Employé de bureau ".

Plusieurs facteurs entravent la réinsertion, dont un âge trop élevé, la recherche d'un temps partiel et un manque de flexibilité par rapport à l'horaire de travail. De plus, les diplômes obtenus à l'étranger ou dans certaines écoles privées en Suisse sont moins reconnus que les diplômes d'Etat.

L'ORTE constate que les employeurs demandent du personnel administratif faisant preuve d'autonomie et d'une grande capacité d'action. Les collaborateurs doivent non seulement bénéficier de compétences bureautiques mais également linguistiques. Ils doivent aussi disposer d'une bonne capacité de communication et de collaboration. De plus, la plupart des entreprises recherchent du personnel jeune car, sur les postes annoncés aux ORP, seule une place sur dix pourrait correspondre à une personne de plus de 50 ans.

En conclusion, l'ORTE encourage les employeurs à utiliser les aides financières à l'engagement et à la formation fournies dans le cadre de l'assurance-chômage. Par exemple, l'Allocation d'initiation au travail (AIT) permet d'obtenir un remboursement

de 40% du salaire du demandeur d'emploi engagé sur une période pouvant aller jusqu'à une année.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 mars 2001

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Roger Piccand, président de la Conférence romande et tessinoise des Offices cantonaux de l'emploi, 021/316'61'01 - Pierre Gfeller, chef de projet, 021/316'62'92 Enquête à disposition sur Internet www.dec.vd.ch/sde/ou au 021/316'62'92